

## Près du Mans. Des travaux pour sécuriser les voies et créer un boulevard nature

Des travaux ont été engagés par le département de la Sarthe sur la RD91 près d'Yvré-l'Evêque. Ils ont vocation à sécuriser les voies et à aménager un boulevard nature.



Christian Grosbois, responsable de bureau d'études sur les infrastructures et Dominique Aubin, vice-présidente des infrastructures routières au conseil départemental de la Sarthe, ce mardi 25 mai 2021. (©Frédéric Jovet / Actu Le Mans)

Sur la **RD91**, à **Yvré-l'Evêque** ([Sarthe](#)), un chantier a été lancé par le département afin de sécuriser la route, sur une longueur de 500 mètres. Un **chemin piétonnier**, sur la route du **GR36**, a été aménagé en haut du talus.

### Un chantier pour sécuriser la voirie

Les travaux ont permis le défrichage de **2300 mètres carrés** en février dernier avant les opérations de terrassement en mars et avril, mois à la fin duquel le chemin est devenu praticable.



Des travaux ont été menés près d'Yvré-l'Évêque (Sarthe) pour sécuriser la voirie. (©Frédéric Jouvét / Actu Le Mans)

Les talus ont été renforcés et un accotement **d'1,5 mètre de large** a été réalisé entre la sortie d'Yvré-l'Évêque et de la **rue de la Croix**.

### Combien coûtent les travaux ?

Le montant total de ces travaux s'élève à 291 000 euros dont 211 000 sont pris en charge par le conseil départemental et 80 000 euros par Le Mans métropole.

En **septembre 2021**, pendant une dizaine de jours, des **restrictions de circulation** seront mises en place pour permettre de clore les travaux.

### Aménagement végétalisé

Au mois de septembre, des **travaux d'assainissement** seront engagés avant la plantation de doubles haies sur le haut du talus et le merlon à l'automne ainsi que son ensemencement. En haut du talus, **380 mètres de boulevard nature** ont été mis en place jusqu'au chemin de la Jugannerie.





La prochaine phase de travaux en septembre 2021 entraînera des restrictions de circulation. (©Frédéric Juvet / Actu Le Mans)

Le défrichage a permis la réutilisation des déblais pour créer un merlon planté.

A plus long terme, le département envisage la construction d'un **éco-quartier** sur des zones non-inondables et de valoriser, au milieu du boulevard nature, la cheminée de l'ancien moulin. Le résultat pour l'obtention de ces subventions de l'Etat sera connu en juin prochain